

AVRIL 2023 - NUMÉRO 18

# LIEN LAÏQUE

AMICALE LAÏQUE DE COUËRON CENTRE



### **TIENS, UNE HIRONDELLE!**

#### PAR GABY CLOUET

Une nouvelle gazette qui rappelle nos fondamentaux et nos priorités... Oups, on voulait dire qui rappelle à l'état ses devoirs d'équité entre les hommes, les citoyens, les associations!

Certains le qualifieraient (l'état bien sûr !) "d'autiste" mais ce serait faire injure aux personnes qui se débattent avec acharnement pour accéder à des modes de communication adaptés afin de parvenir à une vie sociale active !

Ce dix huitième numéro, comme la sève qui monte au printemps, a des racines solidement implantées (article de fond - Assemblée Générale), un équilibre harmonieux (vide grenier - marché solidaire) et un dynamisme à toucher les étoiles à travers l'engagement sans faille d'une cinquantaine de bénévoles!

#### A LIRE

- LA LOI DE 1905 CONTOURNÉE UNE FOIS DE PLUS
- L'ACTU EN HUMOUR
- DANS LES CORTÈGES
- L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- LE VIDE GRENIER

### LA LOI DE 1905 CONTOURNÉE UNE FOIS DE PLUS

PAR MICHEL JADÉ



Un grand nombre d'associations composent le maillage indispensable à la vie collective et solidaire de notre nation. Tous les ans de nombreux citoyens versent une contribution financière pour garantir la survie de ces associations. L'État participe à ces dons en faisant bénéficier les donateurs d'un crédit d'impôt sur le revenu dont les montants sont de 66% en général ou de 75% pour les associations dites caritatives qui viennent en aide aux personnes en difficulté. Cette générosité est récompensée à juste titre et on doit s'en réjouir pour la pérennité de notre république sociale.

Toutefois il existe des dérogations exceptionnelles apparues depuis juin 2021 pour les associations religieuses : elles ont été intégrées à la liste des associations caritatives avec un crédit d'impôt de 75%. Cette aide de l'État est utilisée par ces associations cultuelles uniquement pour la gestion de leurs religions, notre république laïque contribue donc financièrement au développement des pratiques religieuses, ceci en totale opposition avec la loi de 1905. Pour information, selon le bilan établi par l'église catholique pour 2021, la collecte avait rapporté 537 millions d'euro. Sur la base de ce montant vertigineux, sans doute voisin pour 2022 et 2023, environ 400 millions d'euros correspondant au crédit d'impôt de 75% attribué aux donateurs manqueront annuellement dans les caisses de l'État.

> C'est tout de même 1/10ème des finances nécessaires à l'équilibrage du système de retraite en 2025!



Quant aux arguments avancés pour justifier cette aide de l'État (pendant la période COVID de nombreux croyants n'ont pas pu se rendre aux offices et autres cérémonies religieuses, les donations ont diminué et appauvri les associations cultuelles) ils sont la confirmation du soutien financier de l'État aux pratiques religieuses.

Mais alors pourquoi ne pas faire de même pour les centaines d'associations laïques sportives, culturelles, philosophiques... animées par des bénévoles qui portent haut et fort la compréhension de la laïcité ? Il s'agit pourtant, ce que le Président de la République a rappelé avec détermination dans son allocution de fin année, de la nécessité d'éduquer notre jeunesse à ce principe fondamental et de rappeler aux citoyens qui l'ignorent la vertu première de la loi de 1905 : la liberté de croire ou de ne pas croire. Cette liberté est-elle inférieure à la foi qui anime les croyants ? Autrement dit, les lois religieuses sont-elles au dessus des lois républicaines?

Bien entendu nous condamnons l'utilisation de la laïcité comme un outil de lutte contre la religion musulmane par les extrémistes d'extrême droite ; de même, nous n'acceptons pas que nous, militants laïques bénévoles, soyons traités avec vulgarité d'islamophobes par une gauche radicale irresponsable alors que nous avons combattu tous les racismes pendant des décennies d'engagement pour la défense des droits humains.

Entre ces deux options : aider les religions à se développer ou donner aux bénévoles les moyens qui leur permettent de promouvoir la laïcité afin de consolider notre vivre ensemble, le gouvernement devrait choisir vers qui l'argent des contribuables doit aller en priorité.



### L'ACTU EN HUMOUR!

**SOURCES: L'INTERNET** 

DÉCONTERTE DE FISSURES DANS DES INSTAUATIONS NUCLÉAIRES

# MACRON ANNULE LA VISITE DE CHARLES III







## DANS LES CORTÈGES, L'INVENTIVITÉ BAT LE PAVÉ

#### PAR BRUNO TRUBERT

Déjà largement évoqué dans les pages précédentes, nous ne connaissons que trop bien la période difficile que nous traversons avec des tensions économiques, sociales et politiques qui n'ont de cesse de résonner autour de nous.

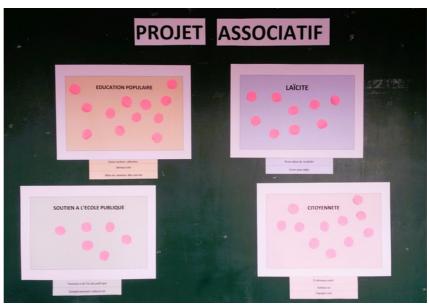
Mais vous connaissez également le ton de notre petit journal qui prend du recul, parfois de la hauteur, qui se veut sérieux sans se prendre au sérieux. C'est dans cet esprit que nous vous proposons de porter un regard espiègle sur le florilège de messages qui circulent actuellement



## L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ASSOCIATION

PAR BRUNO TRUBERT

L'Assemblée Générale de l'association s'est déroulée le jeudi 30 mars dernier au foyer laïque. Plus d'une cinquantaine de bénévoles, d'adhérent-es, de partenaires et de sympatisant·es étaient réuni·es. Le rapport moral présenté par présidente nous rappelait le contexte difficile dans lequel nous évoluons actuellement tout en mettant l'accent sur les enjeux de transmission et d'éducation qu'amène cette situation: "Les sections Loisirs Enfance Jeunesse, Coopération



Internationale sont des vecteurs pertinents pour permettre aux jeunes de participer à la vie de l'Amicale. Ils peuvent alors s'engager et accéder à une fonction de représentation au conseil d'administration. La professionnalisation des jeunes militants au sein de notre association est également un autre atout majeur pour concrétiser le projet associatif autour de nos valeurs. [...] Notre arme à nous c'est l'Éducation. L'Éducation que nous véhiculons à travers toutes nos activités qu'elles s'adressent aux plus jeunes ou plus anciens. Apprendre à s'écouter, défendre ses idées mais aussi s'accorder sur une forme de compromis peut aussi se nommer Éducation à la paix."

De son côte, le secrétaire général de l'Amicale, dans son rapport d'activité général, a mis l'accent sur la reprise de l'activité suite à la crise sanitaire même si certaines sections sont aujourd'hui dans une position incertaine. Il nous informait également sur les difficultés de suivi comptable rencontrées tout au long de l'année et il a terminé son intervention autour de l'avenir de l'association : "Avant de terminer ce rapport d'activités, il convient de mettre l'accent sur une situation préoccupante : Le bureau de notre association n'a vécu aucun renouvellement de ses membres depuis plus de 10 ans. Gaby est présidente depuis 14 ans et ne cache pas sa volonté de passer le flambeau. Moimême, je suis secrétaire depuis 10 ans et ne resterai pas à ce poste indéfiniment. Il est urgent de mener une réflexion au sein de notre amicale. De plus en plus d'associations ont adopté un fonctionnement en coprésidence. Ne serait-ce pas une piste à creuser ? Mais plus largement, il nous faut tous, collectivement, aller au contact de nos adhérents pour les convaincre de s'impliquer ponctuellement dans des temps forts mais, aussi et surtout, pour s'impliquer durablement dans la vie des sections et ensuite pour participer au conseil d'administration et au bureau. C'est l'avenir de notre association qui est en jeu !!!"

L'Assemblée Générale s'est conclue sur l'intervention des responsables de section qui se sont prêté·es à un petit exercice :

Il s'agissait d'effectuer un lien entre les objectifs stratégiques du projet associatif et le quotidien des 10 sections de l'Amicale (voir photo).

Force est de constater que l'engagement de toutes et tous résonne de manière pertinente avec les valeurs mises en avant dans le projet de l'association!

#### LE VIDE GRENIER

#### **BRUNO TRUBERT**

Une fois de plus, le vide grenier de notre association fut une réussite.

Pourtant le défi à relever n'était pas des moindres : un nouveau lieu, une nouvelle organisation et une météo qui ne semblait pas vouloir nous faciliter la tâche.

C'est grâce à l'implication des bénévoles et plus particulièrement de Fabienne Breteché, la responsable en cheffe, que les diverses embuches ont été écartées.

Que ce soit le re-re-recomptage des emplacements, le nouveau plan de circulation, la nouvelle organisation matérielle et logistique et les échanges avec les services de la ville, toutes les cases ont été cochées pour que les feux soient au vert.

Le jour même, il restait encore la question de la météo, et sur ce point, nous ne dévoilerons pas notre secret...

Dès 6h30 du matin, une cinquantaine de bénévoles, des salarié·es, des jeunes et des parents s'activaient pour lancer la manifestation et c'est sous un soleil timide en début de journée mais plus franc d'heure en heure que nous avons accueilli de nombreux euses chineur euses venu es de tout le département.

Ce fut une journée mémorable tant au niveau des rencontres et des échanges qu'au niveau du soutien financier que cela apporte à l'association :

- 1050,00 euros pour le soutien aux projets des jeunes avec le stand "jeunes", la vente de viennoiseries ainsi qu'une partie de la recette des emplacements.
- 980,00 euros pour le partenariat avec Haïti à travers le stand de livre, le stand de Jean-Pierre.
- 1259,00 euros pour l'association avec la buvette/restauration et une partie des emplacements.

C'est donc plus de 3000,00 euros d'autofinancement réalisé!

Merci encore à toutes celles et ceux qui se sont mobilisées et rendez-vous l'année prochaine!







### A NOTER DANS VOS AGENDAS!



# Pour nous écrire

Envoyez vos articles, blagues, jeux ou autres... à l'adresse: accueil@amicale-laique-coueron.fr